

PLAN DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LES FAMILLES

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS
PRIMAIRES ET AUX SOINS DE COURTE DURÉE

AVRIL 2017



**PLAN DU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LES FAMILLES
AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PRIMAIRES ET AUX
SOINS DE COURTE DURÉE
AVRIL 2017**

Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

ISBN 978-1-4605-1723-9 (PDF: française)
ISBN 978-1-4605-1772-2 (PDF: English)

Éducation. Emplois. Familles. Écouter et obtenir des résultats.

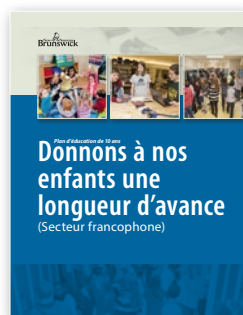
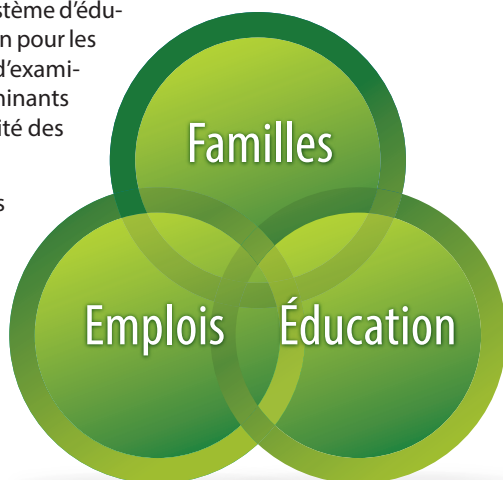
Tout comme les liens étroits qui unissent les familles de notre province, le gouvernement a relié trois plans importants qui, ensemble, amélioreront la vie de tous les Néo-Brunswickois pour les décennies à venir. Chaque plan est important en soi, mais chacun ne peut réussir sans les deux autres.

Le **Plan pour les familles du Nouveau-Brunswick** s'appuie sur les objectifs et les réalisations de notre **Plan de croissance économique** et de nos **Plans d'éducation de 10 ans**. Il va aussi de pair avec ces plans; ainsi, le gouvernement peut se pencher sur les questions importantes de façon holistique plutôt qu'en vase clos.

Pour que notre Plan de croissance économique soit réussi, il doit s'appuyer sur nos Plans d'éducation de 10 ans afin que notre main-d'œuvre soit innovatrice et bien formée. Pour prospérer, notre économie a aussi besoin des mesures de soutien social prévues dans le Plan pour les familles.

De plus, notre système d'éducation a besoin d'une économie forte pour que nos diplômés puissent trouver un emploi enrichissant ici, au Nouveau-Brunswick. Notre système d'éducation a également besoin du Plan pour les familles afin qu'il soit possible d'examiner de façon précoce les déterminants sociaux qui influencent la capacité des élèves à apprendre.

Enfin, notre Plan pour les familles a besoin d'une économie forte pour que des possibilités égales soient offertes aux femmes, aux personnes vivant dans la pauvreté et aux personnes ayant un handicap. Le Plan



pour les familles a aussi besoin d'un solide système d'éducation qui agira comme un égalisateur social.

Une approche intégrée comme celle-ci est importante, tout particulièrement quand un certain nombre d'initiatives du gouvernement touchent aux trois plans.

Par exemple, la littératie est essentielle à notre Plan de croissance économique, qui vise à conserver une main-d'œuvre instruite. La littératie est également un aspect crucial de nos Plans d'éducation de 10 ans dans le cadre duquel nous nous attendons à ce que les élèves fassent une transition en douceur entre apprendre à lire et lire pour apprendre. Pour finir, la littératie est un élément clé du Plan pour les familles, particulièrement parce qu'elle renvoie à notre capacité à sortir les gens de la pauvreté.

D'autres initiatives relient également ces plans. Par exemple, un meilleur accès à des services de garderie de qualité et abordables présente un intérêt pour la main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick tout comme pour le système d'éducation, car les élèves seront ainsi plus nombreux à être mieux préparés à leur première année d'apprentissage. Et, bien sûr, l'élargissement des services de garderie va dans le même sens que différentes initiatives du Plan pour les familles, comme la réduction de l'incidence de la pauvreté dans notre province.

Votre gouvernement a jeté les bases pour que ces plans travaillent ensemble en vue d'atteindre nos objectifs communs. Nous obtenons les meilleurs résultats lorsque nous travaillons ensemble et créons des plans intégrés axés sur ce qui compte le plus pour les Néo-Brunswickois et leur famille.

Ces trois plans vont de pair et créent une vision unifiée qui guidera votre gouvernement dans l'obtention de résultats basés sur les priorités que vous avez partagées avec nous.

Nos efforts collectifs permettront de faire du Nouveau-Brunswick le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

Le Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles

Il est évident que les conditions socioéconomiques des gens influent considérablement sur leur santé et vice versa. Le *Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles* part du principe qu'un système intégré de soins de santé et d'aide sociale permet aux populations vulnérables de mener une vie autonome, saine et productive.

L'intégration des soins peut être particulièrement avantageuse pour les segments vulnérables de la société qui ont de la difficulté à avoir accès aux soins en raison de leur isolement social ou d'autres obstacles. Ces segments peuvent comprendre les groupes défavorisés, les personnes aux prises avec une maladie chronique et les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Le Plan pour les familles reconnaît également que la santé va au-delà des soins de santé et que tous les partenaires doivent travailler ensemble pour aborder les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé. Le fait d'agir sur ces facteurs renforce les

collectivités et profite à la société – la bonne santé importe à chaque personne, famille et collectivité et elle est essentielle au développement économique et social.

Le Plan pour les familles fait partie d'une approche intégrée pour aider à améliorer la vie des Néo-Brunswickois, et chacun de ses piliers fonctionne en association avec les autres de sorte à offrir une vision commune pour l'élaboration des programmes et la prestation des services. Les soins de compassion et les soins offerts dans la collectivité et à domicile, par exemple, sont des éléments importants du vieillissement en bonne santé et du soutien à apporter aux aînés. Le mieux-être joue aussi un rôle crucial dans la prise en charge et la prévention des maladies.

Par ailleurs, la sécurité alimentaire et la disponibilité d'aliments sains, de même que le logement abordable et le transport, ont des répercussions profondes sur le mieux-être. Les efforts visant un salaire égal pour un travail de valeur égale et la promotion de l'inclusivité sur le marché du travail sont essentiels pour réduire les obstacles qui empêchent les gens de participer pleinement à la vie communautaire. La lutte pour l'égalité des sexes est indispensable à tous les aspects d'une société saine, allant de la réduction de la pauvreté à la promotion de la santé et du mieux-être de toutes les personnes.

Chaque pilier constitue un point de départ pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de stratégies efficaces. Pour garantir le succès de chacun, une approche globale sera adoptée à l'intérieur de chaque secteur et dans l'ensemble des secteurs. Les intervenants auront aussi la possibilité de prendre des mesures coordonnées à différents niveaux d'influence, et ce, de façons variées.

Les sept piliers du Plan pour les familles

- 1 Améliorer l'accès aux soins primaires et aux soins de courte durée
- 2 Promouvoir le mieux-être
- 3 Soutenir les personnes ayant des dépendances et des problèmes de santé mentale
- 4 Faciliter le vieillissement en santé et le soutien aux aînés
- 5 Faire progresser l'égalité des femmes
- 6 Réduire la pauvreté
- 7 Fournir un soutien aux personnes ayant un handicap

Introduction

En plus de prendre appui sur les objectifs et les réalisations du Plan de croissance économique et des Plans d'éducation de 10 ans, le Plan pour les familles poursuit sur la lancée des initiatives et stratégies existantes du gouvernement, telles que le Plan provincial de la santé, la Stratégie de soins de santé primaires, le Cadre de prévention et de gestion des maladies chroniques, la stratégie *D'abord chez soi* et la Stratégie sur le vieillissement.

Améliorer l'accès aux soins primaires et aux soins de courte durée est l'aboutissement des efforts déployés dans ces domaines. Fondé sur les initiatives et engagements en cours et sur les commentaires des intervenants, il définit les buts et des mesures pour aider à

améliorer la santé et le mieux-être des Néo-Brunswickois grâce à des systèmes durables et améliorés de soins primaires, de soins de courte durée et de soins de longue durée.

Les buts et les mesures de ce plan permettront de garantir que nous répondons aux besoins des Néo-Brunswickois grâce à une approche coordonnée des soins de santé qui contribuera à assurer un continuum de programmes et de services homogènes depuis le commencement de la vie jusqu'à la fin. Il visera à améliorer les services de soins de courte durée, tout en assurant un meilleur accès aux soins de santé primaires ainsi que des services de soutien plus appropriés à domicile ou dans les établissements de soins de longue durée.

Améliorer l'accès aux soins primaires et aux soins de courte durée est également soutenu par les initiatives de l'Unité d'exécution des priorités relatives à la famille. Les unités d'exécution des priorités sont chargées de coordonner les initiatives interministérielles dans le but de réduire sensiblement la réflexion cloisonnée et d'améliorer l'accès à des services et programmes de qualité. Trois initiatives particulières auront un impact global sur les soins primaires et les soins de courte durée.

- Mettre au point une nouvelle approche de la médecine familiale en collaboration avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick dans le cadre de laquelle les médecins de famille travailleront en équipe afin d'aider à accroître l'accès aux soins primaires. Ce nouveau modèle sera dirigé et géré par les médecins et se concentrera sur la prise en charge des maladies chroniques et les soins de santé préventifs.
- Élaborer un modèle de services de soins de santé intégrés et coordonnés pour des soins plus cohérents et appropriés. Cette mesure aurait pour but d'éliminer les cloisonnements entre ces services et de renforcer les capacités de soigner les gens dans la collectivité en évitant les admissions inutiles à l'hôpital et en diminuant la durée des hospitalisations.
- Continuer à élaborer le plan d'action concerté destiné à aider les gens à recevoir le bon niveau de soins dans le milieu le plus approprié, idéalement à domicile pour commencer. Cette initiative cadre avec la stratégie *D'abord chez soi* et la Stratégie sur le vieillissement, dont le but est de mieux intégrer les services et de réduire l'impact sur les soins primaires en examinant des solutions qui réduiront la durée de l'hospitalisation des patients nécessitant un niveau de soins alternatif.

De plus, nous travaillons de concert avec le gouvernement fédéral pour établir des partenariats innovateurs qui aideront le Nouveau-Brunswick à répondre aux besoins grandissants de sa population vieillissante, tout en concevant des solutions qui pourraient être utilisées par des administrations de partout au pays et dans le monde.

Ces initiatives préparent le terrain pour un plan d'action solide portant sur les cinq domaines d'intervention décrits dans les pages qui suivent.

Domaines d'intervention

Afin de doter le Nouveau-Brunswick d'un système de soins de santé durable qui produit de meilleurs résultats liés à la santé, nous devons passer d'une approche systémique à une approche qui aidera les patients à vivre plus sainement dans leur collectivité. Pour ce faire, nous concentrerons nos efforts et nous prendrons des mesures concertées en vue d'atteindre les domaines d'intervention décrits ci-après.

Mettre l'accent sur les interventions de prévention, les soins de santé primaires et l'accès aux soins dans la collectivité plutôt que sur les soins hospitaliers. La mise en place d'un système axé sur la prévention et les soins de santé primaires à domicile et dans la collectivité contribuera à améliorer la santé des Néo-Brunswickois, car la santé individuelle est mieux gérée lorsque chacun bénéficie d'un accès régulier à un fournisseur de soins de santé primaires qui connaît les antécédents du patient au lieu de s'appuyer sur des soins épisodiques au service d'urgence ou dans une clinique de consultation sans rendez-vous. La démarche de prévention doit cibler les déterminants de la santé afin d'optimiser la santé et le mieux-être de l'ensemble des Néo-Brunswickois. Il faut également renforcer les services de soutien offerts à domicile et dans la collectivité pour répondre aux besoins grandissants dans les régions rurales et urbaines de la province. Des initiatives comme les évaluations des besoins de la collectivité en matière de santé aident à mieux comprendre les besoins en santé et représentent un pas en avant pour offrir dans la collectivité un accès aux soins qui est à la fois meilleur et mieux adapté.

Buts et mesures

- Accroître l'importance que le système de santé accorde à la prestation de soins à domicile et dans la collectivité afin d'éviter les admissions inutiles à l'hôpital ou les placements prématurés dans un établissement de soins de longue durée.
- Réduire le temps d'attente pour les interventions chirurgicales par l'entremise d'un meilleur accès aux spécialistes et aux programmes chirurgicaux.



- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie en matière de soins palliatifs afin d'aider l'ensemble des Néo-Brunswickois, y compris les aînés.

Améliorer l'accès à des soins axés sur le patient par le truchement d'équipes interdisciplinaires dans un cadre de prestation de soins intégrés. La prestation d'un soutien et d'un traitement coordonnés par des équipes de professionnels de la santé peut produire de meilleurs résultats pour les personnes aux prises avec une maladie chronique et réduire les pressions inutiles sur le système de soins de courte durée. L'obtention de résultats fructueux par tous les Néo-Brunswickois, y compris les Autochtones, dépend d'un certain nombre de variables, comme l'accès à des services pertinents et opportuns, ainsi que des soins équitables et répondant aux besoins du patient. Les autres segments de la population qui pourraient bénéficier d'un modèle d'accès semblable à celui de la prestation de services intégrés pour s'orienter dans le système de soins de santé seront pris en compte.

Buts et mesures

- Tirer parti du modèle de prestation des services intégrés afin de collaborer à l'amélioration des résultats des patients.
- Rendre compte des progrès réalisés par rapport à la réduction des écarts entre les collectivités autochtones et non autochtones pour plusieurs indicateurs de la santé, notamment les maladies chroniques, les effets des maladies et des blessures et la disponibilité de services de santé appropriés.

Prévenir et gérer les maladies chroniques et fournir un meilleur accès aux médicaments sur ordonnance. Les initiatives ciblées et fondées sur des données probantes, comme celles qui ont été mises en œuvre dans le cas du diabète, peuvent aider à prévenir et à gérer les maladies chroniques. De plus, les Néo-Brunswickois doivent avoir accès aux médicaments essentiels au maintien d'une bonne santé et d'une bonne qualité de vie. Le gouvernement et les fournisseurs de soins de santé reconnaissent la nécessité de changer le dialogue et d'accroître l'importance accordée aux initiatives visant les soins primaires et préventifs, plus particulièrement la prévention et la prise en charge des maladies chroniques. Les initiatives de communication et de sensibilisation sont un élément important de cet exercice.

Buts et mesures

- Fournir un meilleur accès aux médicaments dont les Néo-Brunswickois ont besoin pour rester en santé.
- Collaborer avec les professionnels de la santé et du mieux-être à des initiatives destinées à prévenir et à gérer les maladies chroniques (p. ex. le diabète, la maladie pulmonaire obstructive chronique, la cardiopathie et la démence) afin d'aider les gens à maintenir leur autonomie et à rester en santé le plus longtemps possible.

Miser sur l'expertise et les ressources pour accroître la capacité au sein du système de soins de santé. Chaque aspect du système de soins de santé doit être examiné en fonction de l'ensemble afin de comprendre l'effet que chaque service a sur le reste du système. De plus, les professionnels de la santé possèdent des connaissances et une expertise considérables. Nous pourrions, en misant sur ce savoir et sur les ressources existantes, mieux assurer la durabilité des soins de santé au Nouveau-Brunswick. En optimisant l'utilisation

et l'impact des professionnels de la santé, nous créerons de nouvelles possibilités d'offrir des soins pleinement axés sur le patient et la famille.

Buts et mesures

- Optimiser le recours aux professionnels de la santé en soins primaires, tels les infirmières praticiennes, les travailleurs paramédicaux en soins avancés, les sages-femmes, les pharmaciens et autres afin d'aider les patients et leur famille à mieux prendre en charge leur état de santé dans la collectivité, ce qui permettra de réduire les pressions sur les soins de courte durée nécessitant beaucoup de ressources.

Faciliter l'accès aux programmes et aux services dans le système de santé. Une population saine est une population qui est soutenue par un système efficace. Nous pourrions y parvenir en facilitant les processus qui aident les patients et les familles à s'orienter parmi la gamme de programmes et services disponibles, ainsi qu'à obtenir les bons soins ou services, au bon endroit et au bon moment. Nous envisagerons l'adoption d'une technologie communautaire afin de soutenir les soins interdisciplinaires et d'éliminer les obstacles à la collaboration. Nous serons également attentifs aux principes des soins axés sur le patient au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre de nouveaux modèles de soins.

Buts et mesures

- Établir un système d'orientation pour les patients atteints de cancer afin d'aider les patients et les familles à s'orienter le plus efficacement possible dans le système de soins de santé.
- Mettre en œuvre une stratégie qui aboutira à un dossier électronique communautaire afin d'aider à coordonner les soins de manière efficace.
- Examiner les options pour réduire davantage les obstacles d'ordre financier qui empêchent les Néo-Brunswickois vulnérables d'avoir accès aux soins.

Conclusion

Alors que nous nous préparons à répondre aux besoins d'une population vieillissante, il est essentiel de ne plus seulement se concentrer sur le milieu des soins de courte durée et de voir à améliorer les soins de santé primaires et à offrir des services de soutien plus appropriés à domicile ou dans les établissements de longue durée. La réalisation des mesures et des buts décrits dans ce plan favorisera les travaux entrepris dans le cadre du premier pilier du Plan pour les familles (*Améliorer l'accès aux soins primaires et aux soins de courte durée*) et de chaque pilier consécutif, car chacun des piliers fonctionne en association avec les autres de sorte à maximiser nos résultats et nos possibilités.

Nous voulons que le Nouveau-Brunswick devienne un endroit où tous les résidents, peu importe leurs capacités, peuvent mener une vie saine et productive, où le mieux-être est valorisé et où les familles peuvent s'épanouir.

Améliorer l'accès aux soins primaires et aux soins de courte durée est la prochaine étape pour concrétiser ces efforts.